



Conseil National de l'Action Sociale du 27 mars 2025

Déclaration Liminaire :

Monsieur le Ministre,
Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes ici aujourd'hui dans un contexte où l'écoute et la concertation semblent être reléguées au second plan. Si la présence d'un vice-président au Conseil National d'Action Social (CNAS) peut être perçue comme un progrès, elle ne doit pas masquer le fait que l'administration privilégie un dialogue de façade, sans véritable engagement.

► Concernant le budget alloué à l'Action Sociale, **une augmentation de 1 % pour 2025 est annoncée, mais cette hausse est largement éclipsée par la réduction de 37 % des budgets des sections régionales interministérielles d'Action Sociale (SRIAS).**

Peut-on vraiment se satisfaire d'une augmentation symbolique alors que la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) rogne un tiers du budget des SRIAS ? Les agents de notre ministère se retrouveront face à des restrictions dans des domaines importants tels que le logement d'urgence, la restauration et la petite enfance.
Est-ce cela, un véritable engagement envers ceux qui servent la fonction publique d'état ?!

► Concernant le logement dans le cadre de l'action sociale ministérielle, **nous déplorons une réduction significative de 35 % du budget alloué sans AUCUNE concertation avec les organisations syndicales !**
L'Union FO Justice – Action Sociale rappelle tout de même que c'était une priorité en matière de politique d'action sociale ministérielle et interministérielle.

QUEL SACRÉ RECUL !!!

Aussi, comment justifier une telle décision !

Nos agents, déjà confrontés à des difficultés majeures pour se loger dignement, se voient une fois de plus négligés.
L'administration pense-t-elle que la Fondation d'Aguesseau peut compenser ses manquements ?
C'est un mirage !!!

Imposer un tel budget sans consultation n'est pas un acte de dialogue, mais un véritable passage en force.

Cette réduction budgétaire est inacceptable et intolérable !

L'an dernier, le rapport Amiel avait déjà tiré la sonnette d'alarme sur l'urgence de la situation des agents du secteur public. Un témoignage poignant d'un surveillant pénitentiaire résume parfaitement ce cri d'alerte : « **Je suis deux fois en prison, la journée quand je travaille, et le soir quand je rentre chez moi...** ». Sans un logement décent pour nos collègues, nous ne pourrions remplir correctement nos missions de service public.

► L'Union FO Justice – Action Sociale **EXIGE** du ministère un soutien inconditionnel sur la politique de logement.

Nous ne resterons pas silencieux face aux négligences de l'administration, la situation est urgente, mais aussi dramatique.



► En ce qui concerne la restauration, l'**administration a décidé d'augmenter le budget de plus de 18 %, encore une fois sans aucune consultation des organisations syndicales.**

Quel est le but de cette hausse ?

Quelles projections à court, moyen et long terme ?

► L'**Union FO Justice – Action Sociale MARTELLE** une fois de plus, que les commissions de restauration au sein des conseils régionaux d'action sociales (CRAS) sont essentielles pour la mise en œuvre de la politique de restauration. Ces commissions doivent être un espace de débat et de solutions concrètes face aux difficultés que rencontrent les agents. Il est inacceptable qu'une gestion défailante, comme nous en avons connu sur certains Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale (DRHAS), entraîne des difficultés budgétaires ayant un impact néfaste sur la politique d'action sociale du CNAS.

Tous les CRAS doivent impérativement disposer d'une commission de restauration. Celles qui existent déjà ne doivent en aucun cas se contenter d'être des chambres d'enregistrement.

Nous refusons d'être traités comme des « vaches à lait » et de subir des hausses de prix exorbitantes sous prétexte que le reste à charge ne tient pas compte le contexte inflationniste !

► L'**Union FO Justice – Action Sociale EXIGE** que les commissions restauration **DÉCIDENT** de la politique restauration et que les DRHAS **EXÉCUTENT** !

► Concernant la petite enfance, la diminution de près de 11 % du budget consacré est inquiétante !

Pourquoi cette restriction budgétaire ?

Nos engagements envers Orphéopolis seront-ils maintenus ?!

Le nombre d'orphelins ne cesse d'augmenter en raison de tragédies familiales. Nos contributions à Orphéopolis doivent impérativement croître !

► L'**Union FO Justice – Action Sociale restera vigilante et ne tolérera en aucun cas la dégradation des prestations et actions en faveur des agents dans le domaine de la petite enfance !**

L'absence de clarté du pôle social sur la gestion de ce budget est un mépris flagrant que nous dénonçons avec force !

► L'**Union FO Justice – Action Sociale REITÈRE** que le CNAS doit s'engager à développer le chèque emploi service universel (CESU) et élargir la tranche d'âge du CESU périscolaire jusqu'à 17 ans, comme le font d'autres ministères !

► Concernant la note relative à l'exercice des missions des acteurs sociaux du 27 février 2020, il est impératif que les travaux se poursuivent. **Il est inacceptable de toujours constater des entraves aux conditions d'intervention des personnels concernés.**

Comment ne pas dénoncer le mépris du ministère de la Justice envers les personnels qui s'investissent dans les équipes nationales de football de l'Association Sportive du Ministère de la Justice (ASMJ).

► Face à des décisions unilatérales, l'**Union FO Justice – Action Sociale EXIGE que la concertation soit au cœur des travaux du CNAS !**

L'administration doit consulter, discuter et débattre avec les organisations syndicales avant de prendre toutes décisions qui affecteraient directement nos collègues.

► Enfin, l'**Union FO Justice – Action Sociale REMERCIE** tous les acteurs sociaux, les assistants des services sociaux, les personnels de la Fondation d'Aguesseau, des DRHAS, et ceux du pôle social.

Leur travail, effectué souvent dans l'ombre, est essentiel pour répondre avec efficacité aux commandes du CNAS comme cela a été le cas pour Mayotte et aujourd'hui pour la Réunion.

Ce travail mérite d'être salué et reconnu.

L'Union FO Justice – Action Sociale

AU QUOTIDIEN POUR TOUS LES AGENTS DE NOTRE MINISTÈRE

L'Union FO Justice – le 27 mars 2025

